

**DP-2022-12 – SERVICES DE TRADUCTION  
QUESTIONS ET RÉPONSES 1**

1. Pouvez-vous confirmer si une entreprise basée aux États-Unis peut participer à cette demande de propositions?

**Réponse :** La région visée par cette demande de propositions est le Canada. Par conséquent, le fournisseur doit avoir la capacité d'entreposer les documents au Canada, respecter les exigences de sécurité énoncées dans l'offre à commandes connexe et avoir une présence au Canada pour soumettre une proposition.

2. Puisqu'un contrat sera conclut avec 10 fournisseurs, comment les travaux seront-ils attribués? Les commandes subséquentes seront-elles proposées en rotation aux fournisseurs retenus, ou seront-elles toujours offertes en premier au fournisseur à la tête du classement?

**Réponse :** Conformément principe du droit du premier refus, toute commande subséquente sera d'abord offerte au fournisseur à la tête du classement. Si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer le travail, la commande subséquente sera proposée au fournisseur se classant au deuxième rang, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un fournisseur confirme pouvoir exécuter le travail.

3. Au point CE1 - Capacité à fournir des services de traduction de grande qualité, vous faites la mention de quatre échantillons. Pourriez-vous préciser le nombre de mots requis pour chaque échantillon?

**Réponse :** Nous privilégions les échantillons dont le nombre de mots se situe entre 500 et 2000.

4. Avez-vous besoin des données relatives à un projet et du nom du client? Nous faisons l'objet de règles strictes en matière de confidentialité et voulons nous assurer de respecter nos accords de non-divulgateion.

**Réponse :** En ce qui concerne les références, elles ne seront contactées que pour confirmer que les travaux ont bel et bien été effectués et que la qualité du travail était adéquate. Nous avons donc besoin que du nom de la personne-ressource et de ses coordonnées.

5. Est-ce que le CV anonyme de toutes les ressources de traduction sélectionnées pour votre demande de propositions s'avère une façon pertinente de démontrer notre expérience, comme demandé au point C1A - Nombre d'années d'expérience?

**Réponse :** Veuillez identifier les ressources par leur titre professionnel.

6. À titre de traducteur pigiste, me serait-il obligatoire d'offrir des services de traduction « parfois du français à l'anglais

**Réponse :** Non, puisque la majorité de nos travaux nécessitent une traduction de l'anglais au français. Nous vous demandons toutefois de le spécifier dans votre offre.

7. Est-ce ce qu'on entend par « fournir les services dans les deux langues officielles » dans O2?

**Réponse :** Le fournisseur doit être en mesure de communiquer avec le personnel du CCN dans les deux langues officielles.

8. Au point C1A - Nombre d'années d'expérience, vous spécifiez que la ou le soumissionnaire doit indiquer le nombre d'années d'expérience qu'elle ou il possède dans la prestation de services de traduction de l'anglais vers le français dans le ou les domaines spécifiés dans l'énoncé des travaux. Pourriez-vous préciser de quel(s) domaine(s) il s'agit, car ils ne sont pas mentionnés dans l'Énoncé des travaux?

**Réponse :** Les domaines sont : traduction générale, traduction technique et traduction juridique (comme énoncé à l'ANNEXE D).

9. Combien de mots devraient contenir les 4 échantillons demandés aux points O4, C1E et C1F? Compte tenu du nombre limite de pages indiqué dans la demande de propositions, nous voulons nous assurer de fournir des échantillons qui reflètent les compétences de nos traductrices et traducteurs et qui respectent cette contrainte.

**Réponse :** Nous privilégions les échantillons dont le nombre de mots se situe entre 500 et 2000.

10. Pourriez-vous confirmer que le nombre limite de 20 pages exclut bel et bien les annexes? Est-ce que la lettre d'accompagnement, la table des matières, la reproduction des tableaux de concordance (p. ex. critères obligatoires et critères cotés) et tout autre document justificatif sont également exclus? Dans le même ordre d'idées, est-ce que les échantillons sont pris en considération dans la limite de 20 pages?

**Réponse :** Comme indiqué à l'Annexe C, le nombre limite de pages exclut les annexes. La lettre d'accompagnement, la table des matières et tout autre document justificatif qui n'est pas expressément demandé dans le cadre d'une annexe seront pris en compte dans la limite de 20 pages. Les tableaux de concordances et les échantillons – qui correspondent à des annexes – ne sont pas comptabilisés dans le nombre limite de pages.

11. Pourriez-vous confirmer que l'examen de l'Annexe E (O6 et C1G) n'entre pas dans le décompte du nombre de pages de la proposition technique? Est-ce préférable de soumettre l'examen achevé de manière distincte? Nous comprenons que l'examen fait partie d'une annexe – par conséquent, qu'il est exclu de la limite de 20 pages –, mais nous voulons savoir si nous avons le choix



d'intégrer l'examen achevé à la proposition ou de le joindre sous forme de soumission distincte.

**Réponse :** L'examen n'est effectivement pas comptabilisé dans le nombre limite de pages. Vous êtes libre de l'inclure dans votre proposition ou de la soumettre comme document distinct.